

RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

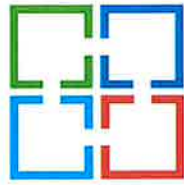
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 00343

Numéro SIREN : 480 581 479

Nom ou dénomination : STAX

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2023 sous le numéro de dépôt 15290



LE CARRÉ DE L'AUDIT
Commissaire aux comptes & audit contractuel

**TRANSFORMATION DE LA SARL STAX EN SOCIETE PAR ACTIONS
SIMPLIFIEE**

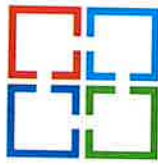
*** * * * ***

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION



**commissaire
aux comptes**

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT A LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES
LE CARRE DE L'AUDIT SAS au capital de 5 000 € - RCS Nanterre 835 169 400
19, rue Jules Michelet 92170 VANVES - Standard + 33 1 46 45 05 31 – contact@le-carre-experts.com



RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE STAX, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Monsieur, Madame les associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de Commerce et L. 223-43 par décision unanime des associés en date du 24 avril 2023, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social. En complément, et en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes, relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté :

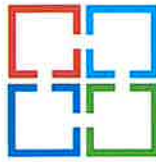
- À contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation,
- À vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.
- À analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité. Nous avons également obtenu une situation au 30 juin 2023.

Il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis le 31 décembre 2022.

Les principaux actifs de la société sont constitués au 31 décembre 2022 de liquidités (854K€), de créances clients (112K€) et d'actif immobilisé (383K€). *47*



La situation au 30 juin 2023 montre que la masse des actifs est stable dans son ensemble, on note juste une progression des créances clients qui est cohérente avec la saisonnalité de l'activité.

Le chiffre d'affaires est en progression pour une rentabilité stable.
Les actifs et passifs du bilan sont correctement évalués.

Le montant des capitaux propres au 31 décembre 2022 s'élève à 914 079 euros comprenant le capital social pour un montant de 300 000 euros.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Vanves, le lundi 25 septembre 2023

Olivier Dubreuil

Commissaire à la transformation